



TULLE mag

#130

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE TULLE · N° 130 · MARS 2018 · WWW.AGGLO-TULLE.FR



POINT D'ÉTAPE SUR LE PROJET DE VILLE



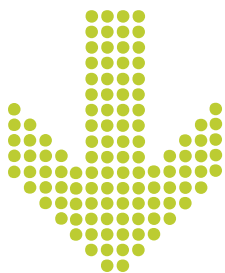
**MUSÉE DES ARMES
INSTANTANÉS
DE LA GRANDE
GUERRE**

EXPOSITION

28 MARS 2018 - 7 JANVIER 2019

Musée des Armes - 1 rue du 9 juin 1944 19000 Tulle- 05.55.26.22.15





éditorial

Accompagner la mutation du commerce



BERNARD COMBES,

MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL



- Lors de la présentation du projet de carte scolaire, élus, parents d'élèves et enseignants se sont mobilisés pour défendre leur école comme ici à Turgot.

Commerçant est un métier parfois difficile, comme bien d'autres. Mais il est vrai que ce métier, qui a pu être relativement facile et plutôt rémunérateur jadis dans les villes petites et moyennes, à Tulle notamment, est devenu plus exigeant.

Cette mutation est souvent expliquée par la croissance des achats via Internet. Ce phénomène va sûrement se poursuivre et il serait nécessaire que les commerçants prennent ce train en marche, même si ce n'est pas simple.

Il existe toutefois d'autres raisons à la mutation du commerce : la concurrence accrue de la grande distribution et de ses galeries marchandes, avec l'afflux de produits bon marché et bas de gamme made in China ; la multiplication des fausses soldes ; la contraction du pouvoir d'achat, en particulier en ce début d'année, dont les produits non essentiels font souvent les frais. À Tulle comme ailleurs, il y a pourtant des magasins qui marchent bien ; celles et ceux qui les tiennent le reconnaissent.

Il y a aussi des commerces qui ouvrent ou qui sont repris, comme la poissonnerie, le magasin bio sur le quai de la République ou encore la pâtisserie de l'avenue Victor-Hugo, bientôt une fromagerie et le café Le Richelieu dans le Trech. Et puis tous ceux que nous vous avons présentés dans les différents Tulle Mag.

Ce que je peux certifier, c'est que la municipalité assure un accompagnement personnalisé à chaque porteur de projet commercial, quelle que soit sa localisation dans la ville. Les propos contraires sont sans fondement.

En outre, grâce à un fonds de soutien d'Etat, le FISAC, Tulle Agglo peut subventionner à 40 % les investissements d'un commerçant qui veut s'installer ou rénover ses locaux. Nous espérons encore d'autres aides grâce à un nouveau dispositif annoncé par le gouvernement.

Enfin, il conviendrait aussi que certains propriétaires acceptent de louer leur bien à un prix réaliste pour faciliter l'implantation de nouveaux commerces. La mutation des habitudes d'achats a rendu le tissu commercial des villes surdimensionné. Aujourd'hui, certains locaux vacants ont sans doute vocation à être reconvertis, en bureaux ou en logements par exemple.

Pour définir les actions à conduire, nous allons créer à Tulle un Observatoire du commerce local, dans lequel commerçants et consommateurs seront représentés, et un Office municipal du commerce au service des professionnels.

L'objectif est simple : accompagner au mieux la mutation du commerce et préserver l'attractivité et le dynamisme de notre ville.

EAU POTABLE

Gagnez à mieux consommer

La facture d'eau arrive ce mois-ci dans les boîtes aux lettres. Décryptage.

A Tulle, les abonnés reçoivent deux factures, une en septembre et une en mars. Celles-ci comprennent deux parties : l'abonnement qui représente un montant fixe sur une période donnée et la consommation qui peut être variable (estimation ou relevé de compteur).

DES TARIFS PLUS JUSTES


Lors du dernier Conseil municipal, les élus ont voté une baisse du coût de l'abonnement qui sera désormais de 50€ au lieu de 62,52€ pour les compteurs à diamètre 15 mm (76€ pour les autres) et une augmentation du prix du mètre cube d'eau potable. Celui-ci passe de 1,39€ à 1,49€. Cette décision a pour but de réduire les frais dits « incompressibles » liés à l'abonnement et d'encourager les bonnes pratiques en matière de consommation d'eau potable. Ces modifications apparaîtront pour partie sur la facture du mois de mars avec la mise en place du nouvel abonnement et des premiers m³ pratiqués sur l'année 2018. « La réduction de l'abonnement pour les compteurs de diamètre 15 concerne 94% des abonnés, précise Jean-Julien Chaput



le directeur de la Régie des eaux. Ceux qui, jusqu'à présent étaient vigilants sur leur consommation, n'étaient pas encouragés par le prix de l'abonnement. Avec cette baisse, on espère aider les petits consommateurs et inciter les Tullistes à préserver davantage cette ressource naturelle ».

L'an passé, la régie municipale a encaissé 1,4 millions d'euros de

recettes. Les fonds, une fois les coûts d'exploitation payés, permettront à la collectivité d'investir dans des travaux de renouvellement de canalisation, des outils informatiques et de recherches de fuites ainsi que sur le futur projet Vézère.

 Régie des eaux de la Ville de Tulle :
ZI de Mulatet, 05 55 21 73 70
Vos questions sur la facturation :
Véolia, ZAC de la Solane, 05 55 27 12 03

Ça s'est passé à Tulle

A LA LOUPE

L'INSEE PUBLIE SES CHIFFRES

En 2017, l'étude annuelle dévoile une hausse du nombre d'habitants à Tulle, une dynamique positive enclenchée depuis maintenant deux ans.

La population tulliste est en effet passée de 14 325 à 14 390. Une augmentation qui démontre une certaine vitalité de la préfecture corrézienne. Ces données chiffrées permettent un éclairage précis sur la situation démographique de la commune.

Par ailleurs, en 2017, la maternité de Tulle a enregistré pas moins de 615 naissances dont 116 bébés tullistes (97 en 2016). Une bonne nouvelle lorsque l'on sait que le taux de natalité en France est en baisse depuis trois ans. Le service élection a, quant à lui, enregistré 9 527 électeurs dont 119 jeunes (18 ans) et 61 nouveaux arrivants. Des éléments statistiques récoltés lors du recensement de la population qui a lieu chaque année en janvier-février.

Comment tu t'appelles ?

Jade
(7)

Louis
(8)

Antoine
(6)

Emma
(5)

Lise
(4)

Léo
(7)



● Palmarès des prénoms en 2017 à Tulle



URBANISME

L'opération façades reconduite

Créée en 1992, cette aide a permis de rénover plus de 750 façades. Le principe : la mairie subventionne les travaux réalisés à hauteur de 30 à 50 %.

Les immeubles concernés sont ceux qui ont été construits avant le 1^{er} janvier 1970 et dont les façades sont visibles du domaine public. « Cette opération a pour but d'embellir notre ville, de l'égayer » explique Pascal Cavitte, conseiller municipal délégué à l'urbanisme. Ce coup de pouce financier varie en fonction du secteur :

- une subvention de 30 à 35 % du montant HT des travaux, plafonné à 55 € du m² s'applique dans le périmètre correspondant aux anciens secteurs concernés par l'OPAH (quartier ouest et centre ancien).
- une subvention de 50 % du montant HT des travaux, plafonné à 70 € du m² concerne les façades situées dans les secteurs Barrière, Charles-de-Gaulle, Trech et Alverge, aux entrées de ville (rues des Martyrs, L. Sampeix, A. Audebert et Dr Valette, avenues de la Bastille et de Ventadour, quai Continsouza) et dans les rues Pauphile ou de l'Estabournie.

🍂 Service urbanisme 05 55 21 77 07 ou 05 55 21 77 06
Une demande préalable doit être établie pour tous travaux



RÉUNION CANTONALE

Ce rendez-vous a permis aux élus et aux représentants de l'Etat de faire le point sur différents projets et aménagements comme la renaturation de la Corrèze, la rénovation du HLM Ventadour, le Pôle Universitaire ou encore la réhabilitation du plateau de sport rue Edmond-Michelet.

STATIONNEMENT


Relooking total pour Saint-Pierre

Depuis le début de l'année, les travaux de mise en conformité et de modernisation sont en cours dans ce parking silo de 280 places.

Le parking Saint-Pierre est en effet le premier à bénéficier des transformations en vue de sa mise en paiement début avril. Dès le mois de janvier, les entreprises se sont relayées pour redonner un coup de jeune et mettre aux normes cette structure : hydrodécapage des murs et du sol, peintures, mise en conformité avec les normes PMR, création de cheminements piétons sécurisés et installation de la vidéo surveillance.

« Les plus gros changements sont visibles au rez-de-chaussée avec le positionnement de l'ensemble des places handicapées (7) et des places réservées aux véhicules électriques équipées de bornes de recharge (3), l'installation d'un box à vélo fermé et la création d'un local d'accueil, explique Simon Nothias le responsable du SPIC en charge du suivi des travaux. Nous avons également prévu une nouvelle entrée « piétons » en façade sous contrôle d'accès et accessible 24h/24. Un plus pour la sécurité des usagers et de leurs véhicules ». L'installation des barrières (entrée et sortie) et de la caisse automatique viendra ce mois-ci clôturer cette rénovation.

L'équipe du SPIC est également opérationnelle avec un responsable, un agent d'accueil, un agent polyvalent et un agent d'entretien. Celle-ci sera en charge de la gestion du parking Saint-Pierre (puis de Péri), des abonnements des parkings silos et équipés de barrières ainsi que de l'accueil des usagers (du lundi au vendredi de 8h à 18h).

 **Parking Saint-Pierre 3 avenue de la Bastille 19 000 Tulle.**
 Tarif 1 € de l'heure sans abonnement. Plus d'infos sur www.agglo-tulle.fr (rubriques vie pratique, mobilité, stationnement Tulle) ou au 05 55 26 64 63




TOP CHRONO

NOUVELLE ÉDITION DU SEMI-MARATHON

Le Tulle Athlétique Club organise le 18 mars prochain cette course qualificative pour les championnats de France.

Le départ sera donné à 10h sur la place Gambetta où plus de 300 coureurs sont attendus cette année encore. Petite nouveauté, les organisateurs proposent également une épreuve en duo, c'est à dire avec un relais aux 9^e et 12^e km : « cela permet d'attirer des coureurs qui n'auraient pas forcément participé au semi-marathon », explique Fabienne Latour, la présidente du club. L'année dernière déjà, le TAC avait innové avec la mise en place de meneurs d'allure. Mesdames, Messieurs à vos baskets !

 **Tarifs : 12 € ou 15 € le jour J, relais 10 €/pers ou 13 €/pers le jour J. Inscriptions sur jorganize.fr**



LE BON TUYAU

Les travaux d'assainissement dans le quartier de la Solane sont terminés et ont permis de remplacer 200 mètres de canalisation destinés aux eaux usées. Une modernisation obligatoire du réseau de collecte estimée à 80 000€.

Les petits nouveaux



POMPES FUNÉBRES GÉNÉRALES

Jessica Monmaure et Virginie Chomienne viennent de reprendre cette agence de pompes funèbres et de marbrerie. Les deux conseillères proposent leurs services : personnalisation de cérémonies, articles funéraires, entretien des monuments, etc.

34 quai Baluze 19 000 Tulle.

Tél. : 05 55 26 10 40

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h30, samedi de 9h30 à 12h

www.pfg.fr



EMILE ET MILLY

Une nouvelle chaîne de boulangerie s'installe à Tulle. Sandra Zennir et son équipe misent sur leurs pains (pétris et cuits sur place) et notamment « l'Aveyron » pour convaincre la clientèle. Viennoiseries, pâtisseries, sandwiches... les gourmands n'ont plus que l'embaras du choix.

28 rue du Docteur Valette 19 000 Tulle.

Tél. : 05 44 40 03 86

Ouvert 7 jours sur 7 de 7h à 20h




ARTISANAT-COMMERCE

UN PROJET ? L'AGGLO PEUT VOUS AIDER !

Tulle agglomération propose un dispositif pour soutenir les porteurs de projets : le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC).

Cette aide a pour objectif d'aider les entrepreneurs à investir dans du matériel, aménager des locaux professionnels ou investir dans l'immobilier. Ce coup de pouce financier est réservé aux entreprises de proximité commerciales, artisanales ou de services, immatriculées aux registres du commerce et qui disposent d'un siège social ou qui sont implantées sur le territoire. Cette aide s'élève à 40% des investissements et peut s'ajouter à certains dispositifs. Pour cela, une enveloppe de 200 000€ a été attribuée par l'Etat à la collectivité, la seule en région Nouvelle Aquitaine à bénéficier du FISAC.

 Pôle économique de Tulle agglomération 05 55 20 68 46 ou poleeco@tulleagglo.fr



EN DIRECT

Régine Rossi-Lagorce, la célèbre chroniqueuse de France Bleu, a animé une émission sur le marché de la cathédrale. Interviews de producteurs, rencontres avec les commerçants, dégustations de produits et surtout conseils de cuisine, tous les ingrédients étaient réunis pour un direct réussi !

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

CONCOURS DE BELOTE

L'association Collines des Fages propose aux joueurs de cartes de se retrouver à la cantine de l'école Clément Chausson. En fin de soirée une soupe à l'oignon sera offerte aux participants.

SAMEDI 3 MARS à 20h30

☎ Renseignements au 06 72 51 95 06

SOIRÉE JEUX

La ludothèque Air de jeux vous invite à leur soirée jeux. Les bénévoles de l'association seront présents pour animer différents supports ludiques mis à la disposition des joueurs (à partir de 10 ans).

VENDREDI 9 MARS à 20h salle de réception du CCS, gratuit

☎ Renseignements et inscriptions au 05 55 20 01 23

REPAS DE QUARTIER

L'association Jeunesse et Culture Vireviale organise son traditionnel repas de quartier avec, au menu, les fameuses farcidures.

SAMEDI 10 MARS à 19h30 maison de quartier, 18€ vin compris.

☎ Réservations au 05 55 26 69 94

Vous organisez une animation, une fête ou un concours dans votre quartier ?

Cet agenda est fait pour vous !

N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag : communication@ville-tulle.fr



● Montage de l'exposition J. Viacroze et L. Carrat.

GALERIE TRECHOISE

Un nouveau lieu d'exposition

Située quelques mètres au-dessus de l'ancien lieu d'exposition, la galerie retrouve finalement ses quartiers historiques au 9 rue des portes de Chanac.

Cette salle à l'architecture remarquable offre aux artistes un espace d'exposition de premier choix. « C'est un lieu avec du cachet, insiste Christophe Bertin en charge des permanences à la galerie. C'est beaucoup plus lumineux que dans notre ancien local. La salle est plus grande, plus belle et de plain-pied ». La Commune Libre du Trech, gestionnaire de la galerie, propose en moyenne une dizaine d'expositions par an : peintures, dessins, sculptures... toutes les formes d'art sont à l'honneur.

☎ Ouverte du mardi au samedi de 14h à 18h, entrée libre. Toutes les actus sur [Facebook GalerieTrechoise](#)



BIENVENUE

Les élus ont reçu avec plaisir les nouveaux habitants dans la maison commune fin janvier. L'occasion pour tous, d'échanger et de partager un moment convivial en toute simplicité. (Photo K. Bellina)



JOYEUX ANNIVERSAIRE

Bram'fm a 10 ans

La radio associative célèbre l'évènement ce mois-ci et propose aux auditeurs deux temps forts le 10 et le 15 mars.

L'occasion pour les salariés et les bénévoles de parler de leur radio, de leurs programmes et de leurs projets : « on voudrait être plus visibles, plus audibles, explique Philippe d'Hauteville, le directeur d'antenne. Cette année, pour fêter notre anniversaire, on a prévu de se délocaliser sur les communes de l'agglomération afin d'animer tous les deux mois des émissions en direct en fonction de l'actualité locale ». Ces actions en lien avec les habitants et les acteurs locaux, les membres de la radio souhaitent les développer, comme le souligne son président Joël Le Mouëllic : « on n'est pas seulement une radio musicale, on représente aussi un territoire ».

Mais avant cela, les micros de Bram émettront à Tulle, le samedi 10 mars au petit forum du théâtre des 7 Collines. L'occasion de revenir sur l'histoire de la radio avec de nombreux flash-back, une émission que vous pourrez suivre en direct de 10h à 12h sur 98.3 fm.

Puis l'équipe s'invitera sur la petite scène des Lendemain qui Chantent, le jeudi 15 mars à 18h30, pour animer une soirée de concerts et inviter quelques groupes à tester leur micro. Les auditeurs sont à chaque fois les bienvenus, pour écouter, échanger et peut-être même s'exprimer (avis aux animateurs en herbe). La radio locale souhaite aussi profiter de ce mois-événement pour changer de slogan : « infos d'ici, musiques d'ailleurs ». Vous avez des idées ? Il suffit de contacter la structure au 05 55 26 57 56 ou bureau.bram@gmail.com

j'aime
mon
QUARTIER

UNICEF 19

**DEVENEZ
BÉNÉVOLE**

L'association souhaite créer une antenne dans la ville préfecture.

Depuis quelques mois déjà, les responsables corréziens se mobilisent pour trouver des bénévoles souhaitant s'investir dans différents projets autour des droits de l'enfant. « Nous avons plusieurs champs d'interventions : manifestations, vente d'objets, sensibilisation dans les établissements scolaires, précise Pierre Carré. On voudrait vraiment étendre et pérenniser notre action sur Tulle mais pour cela, nous avons besoin de référents locaux ».

 Renseignements auprès de P. Carré au 07 77 05 04 88 ou unicef19@orange.fr



BZZZZ

Les élèves de grande section et de CP de l'école de la Croix de Bar ont réalisé un hôtel à insectes. Cette construction originale rejoint les nombreuses autres créations menées dans le cadre du projet d'école sur le thème de l'environnement et de la biodiversité. (Photo J.P. Valadour)




SERVICE POPULATION

Vos démarches en un clic

La plateforme d'accueil développe une nouvelle offre à destination des usagers : l'aide aux démarches ligne.

Demander un permis de conduire, refaire sa carte grise ou réaliser une demande de passeport, toutes ces démarches administratives s'effectuent désormais sur internet. Pas si simple lorsqu'on ne maîtrise pas l'outil informatique. C'est pourquoi, depuis quelques mois, la collectivité propose un nouveau service gratuit au public afin de lutter contre la fracture numérique : une aide aux démarches en ligne. Un jeune homme, recruté en service civique, assiste les personnes qui le souhaitent : « mon rôle est d'accompagner et d'aider ceux qui en font la demande pour remplir un formulaire sur internet ». Ce nouveau dispositif permet de renforcer la qualité des services et de faire gagner du temps aux usagers.

 Aides en ligne : lundi 13h30 - 17h30, mardi 9h - 12h, mercredi 12h - 19h, jeudi 13h30 à 17h30, vendredi 9h - 12h /14h - 17h (sur RDV au 05 55 21 73 00).

HOMMAGE

Disparition de Daniel Maugein

Figure emblématique de l'économie locale, Daniel Maugein s'est éteint. Notre ville perd un homme dont le sens des affaires et la passion ont propulsé l'imprimerie Maugein dans la cour des grands.

Le métier d'imprimeur, Daniel Maugein était tombé dedans tout petit. Une histoire de famille qui avait débuté en 1926 lorsque son grand-père, Jean, avait créé la première imprimerie. En 1961, son père lui transmet la société dont lui-même avait hérité dix-neuf années plus tôt. Passionné par son métier et les innovations, il était toujours à la pointe de la technologie et avait fait de l'imprimerie familiale un des poids lourds économiques de la région. C'est sous son impulsion que sont créés les deux sites de Tulle et Malemort qui emploient aujourd'hui 49 salariés. Fidèle à la tradition familiale, il avait confié en 2001 la direction de l'entreprise à ses deux fils Jean-Paul et David. (Photo fournie)



FAIR-PLAY

Les agents des villes de Brive et de Tulle se sont retrouvés sur le stade Alexandre-Cueille pour remettre le terrain en état après le match de challenge européen qui a opposé Brive à Worcester.



o La rue des Portes de Chanac en 1900- Archives Municipales - Fonds André Mazeyrie

ARCHIVES MUNICIPALES

ARRÊT SUR IMAGES

Le service municipal a reçu une vidéo du jour de la capitulation allemande, le 8 mai 1945, où des Tullistes célèbrent la victoire des alliés.

Cette donation exceptionnelle, les Archives souhaitent la valoriser mais surtout l'enrichir car pour l'heure, les agents ne disposent que de peu d'éléments sur l'auteur ou les participants. Ce film en noir blanc est totalement dépourvu de son. C'est pourquoi, dans les semaines à venir, Nicolas Giner et son équipe vont solliciter la mémoire des anciens. Ils se rendront dans différentes structures de la ville accueillant des seniors pour présenter cette vidéo et récolter de nouveaux témoignages.

 **Vous avez des éléments sur le 8 mai 45 à Tulle ? Contactez les Archives Municipales 05 55 21 73 02 (vidéo visible en intégralité sur place)**

HISTOIRE DE NOS RUES


La rue des Portes de Chanac

C'est au 9 de la rue qu'est installée, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Mairie de la Commune Libre du Trech. Au cœur du territoire des Escunlous, la rue des Portes Chanac fait partie d'une des anciennes rues qui découpent l'Enclos du vieux Tulle.

La rue des Portes Chanac qui relie la rue de la Bride, à la rue Riche, tient son nom d'une porte de la ville connue dès 1261 et qui était également dénommée Porte de la Beylie. L'origine du nom de la Porte de Chanac est donc liée à celui d'une famille de la noblesse dont les terres se situaient sur l'actuelle commune de Chanac-Mines. La présence de cette famille au sein du territoire tulliste est notamment évoquée par Johannes Plantadis, dans son Histoire de Tulle, qui rappelle qu'au court des Xe et XIe siècles l'Enclos était aux mains de plusieurs « familles de chevalerie », dont les Chanac.

Démolie en 1858, la Porte Chanac constituait un des éléments de défense de Tulle en protégeant la ville par le Nord. A l'Ouest de la rue, un fossé rejoignait la rivière Solane et participait également à la défense de la cité, en témoigne la dénomination de la rue du Fossé du Trech.

Dans une période où le moindre espace est optimisé, les bâtiments des Portes Chanac sont érigés à flanc de colline. Aujourd'hui, la rue conserve son aspect ancien et compte plusieurs hôtels particuliers à l'architecture remarquable encore visible, tels que l'Hôtel de Ventadour.

 **Vous souhaitez réagir ou vous disposez de documents ou de photographies ? Contactez les Archives municipales au 05 55 21 73 02**



UNE TRADITION RESPECTÉE

Un menu alléchant, une ambiance conviviale, quelques notes de musique... le repas des aînés, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale, a une fois de plus réjoui les nombreux participants.

TOUT FEU TOUT FLAMME

Jordan Ferreira dompte le métal

Les services techniques de la ville comptent différents corps de métiers qui permettent à la collectivité d'effectuer de nombreux travaux en interne. Jordan Ferreira possède un de ces savoir-faire : la métallerie/ferronnerie.



Le jeune Tulliste a rejoint l'équipe du Centre technique municipal en novembre 2015 et plus particulièrement le service serrurerie. Titulaire d'un CAP et d'un Brevet Professionnel serrurier métallier (obtenu en 2013 au CFA Bâtiment), il a, dans un premier temps, fait ses armes dans une entreprise tulliste avant de postuler à la mairie. « J'ai effectué tout mon apprentissage dans une métallerie. Malheureusement, à l'issue de ma formation, cette entreprise ne pouvait pas me proposer de poste ». En recherche d'emploi, il est alors embauché par la collectivité dans le cadre d'un dispositif emploi d'avenir.

UN SAVOIR-FAIRE UNIQUE

Fabriquer, réparer, poser... Jordan a

découvert progressivement ses nouvelles missions au sein du service public : « je réalise principalement des garde-corps, des portails et des portes. Pour cela, je me rends sur le site, j'effectue mes relevés puis je retourne à l'atelier pour faire le point sur mon stock de fer. Je travaille principalement cette matière, pas d'aluminium ni d'inox, précise le ferronnier. Je coupe, je monte, je soude, quelquefois je peins et si besoin, j'assure aussi la pose en ville ou dans les sites municipaux ». Des opérations menées de A à Z par le jeune homme qui est désormais le seul à posséder ce savoir-faire au centre technique.

Dernièrement, Jordan a pu mettre ses connaissances et ses compétences au

service d'un projet d'embellissement urbain : la création du passage Jean-Jaurès. Après avoir réalisé une épure (un plan à l'échelle sur une planche de bois), le ferronnier a pu attaquer la confection de cette pièce en fer forgé d'environ 4 mètres de haut : « il a fallu rallumer la forge qui ne l'avait pas été depuis bien longtemps. J'affectionne tout particulièrement cet outil. Si je pouvais, je m'en servais beaucoup plus souvent. Le feu m'a permis de chauffer la matière afin de réaliser les éléments en pointe. Il a fallu également rouler le fer plat pour lui donner une forme arrondie ». Un véritable travail d'artiste qui est venu parfaire l'aménagement de la première rue piétonne de Tulle.



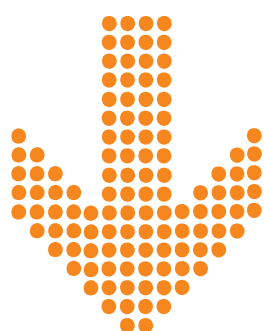
APRÈS VOUS !

Un passage en fer forgé, réalisé par les services techniques municipaux, a été installé entre la rue Jean-Jaurès et le parking Brigouleix. L'installation artistique permet d'embellir cet espace utilisé par de nombreux piétons.



POINT D'ETAPE SUR LE PROJET DE VILLE

Depuis le printemps 2014, l'équipe municipale se mobilise pour concrétiser les 44 engagements pris en concertation avec les Tullistes à travers son Projet de Ville. Aujourd'hui, 66% des actions ont été réalisées et de nouveaux projets verront le jour afin de poursuivre cette dynamique jusqu'en 2020.



2018 : ON FAIT LE POINT

- Les élus s'étaient engagés à servir 20% de produits issus de l'agriculture biologique dans les restaurants scolaires d'ici 2020. Pari réussi avec aujourd'hui 21,9% de produits bios dans les assiettes.

Le Projet de Ville 2014-2020 établi au début du mandat a permis aux élus de se doter d'une feuille de route commune. Le but, prioriser les actions des années à venir et répondre efficacement aux attentes des Tullistes. Une consultation citoyenne a permis à la nouvelle municipalité de dégager des grands axes de travail et de placer au cœur de son Projet de Ville le développement durable, l'économie, le soutien aux activités associatives et à la jeunesse, l'aménagement urbain, les solidarités, la culture pour tous avec des services de proximité adaptés aux besoins des usagers.

« A ce jour, le bilan est positif, confirme Laurent Siblot, le directeur général des services. L'état d'avancement des projets respecte le calendrier fixé par les élus malgré un contexte budgétaire contraint. Depuis 2014, nous avons subi des baisses de dotation de l'Etat importantes. Elles ont eu un impact direct sur le budget de la collectivité et sur

la mise en œuvre des choix politiques. Pour autant, aucun projet n'a été abandonné, mais certains ont dû être modifiés. Une des grandes décisions fut la modification du projet du stade Alexandre-Cueille avec la construction d'un nouveau clubhouse et de vestiaires aux normes fédérales, et le choix de rénover les installations existantes plutôt que de construire une nouvelle tribune. Une étape décisive qui a permis de dégager des marges de manoeuvre pour mener à bien d'autres projets ». Ces choix en matière d'investissement ont été accompagnés par une recherche d'économies dans le fonctionnement de la collectivité notamment en terme de gestion du personnel (non remplacement de départs en retraite, transferts de compétences...) et de charges courantes (renégociation de contrats d'énergie, relocalisation de sites municipaux, vente de patrimoine...). Tulle mag propose d'appuyer sur pause, et de cibler quelques exemples de réalisations initiées par les élus durant ces quatre années de mandat.



UNE VILLE TRANSFORMÉE

En quelques années, de nombreux travaux ont été entrepris à différents endroits de la ville pour que Tulle reste une ville attractive, où il fait bon vivre. Exemple avec la déconstruction des immeubles insalubres sur l'avenue Ventadour et la

cueil réalisée en concertation avec les services concernés.

UNE VILLE CITOYENNE

La Ville soutient et encourage la vitalité du tissu associatif local en s'impliquant dans les nombreux événements sportifs et culturels qui contribuent à la vie de la cité.

Notre boussole, c'est le Projet de Ville et nous avons tenu le cap !

création d'un belvédère, l'installation du nouveau cinéma sur la zone de Citéa, du crématorium zone de Tulle Est, les travaux sur les stades ou ceux de la rue Jean-Jaurès. L'Hôtel de ville a également subi quelques transformations avec la création d'une plateforme d'accueil en rez-de-chaussée afin de permettre à tous un accès facilité. Une modernisation de l'ac-

La démocratie locale est également confortée sur ce mandat avec la mise en place d'élus référents et de stands sur les marchés. Des concertations publiques ont été organisées lors du lancement de certains projets : exemple avec les travaux de la rue Jean-Jaurès où, là aussi, la population a pu choisir le revêtement lors d'une consultation en octobre 2016.

LES CHIFFRES / CLES

66%

DES ENGAGEMENTS PRÉVUS PAR LE PROJET DE VILLE SONT DÉJÀ RÉALISÉS

12

MILLIONS D'EUROS INVESTIS DEPUIS 2014

304

AGENTS ENGAGÉS AU QUOTIDIEN AU SERVICE DE LA POPULATION

350

ASSOCIATIONS SOUTENUES CHAQUE ANNÉE PAR LA VILLE

100 000

EUROS PAR AN SERONT DÉBLOQUÉS DÈS 2018 POUR L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

RENCONTRE AVEC LE MAIRE



BERNARD COMBES

TULLE mag : *Que retenir-vous de ces trois dernières années ?*

BERNARD COMBES : En 2014, une équipe municipale largement renouvelée s'est réunie autour d'un projet que nous avons élaboré ensemble et auquel les Tullistes ont adhéré. Elus et agents municipaux se sont rapidement mis au travail autour de quatre grands thèmes : la proximité de l'élu avec le citoyen et la réponse à ses besoins, les efforts de gestion, les aménagements urbains et le logement. Arrivés à mi-mandat nous constatons que bon nombre de projets ont été concrétisés, notamment des aménagements emblématiques et nécessaires comme celui de l'avenue Ventadour, la nouvelle rue Jean-Jaurès, ou le complexe Alexandre-Cueille à l'Auzelou. Nous avons également beaucoup œuvré pour les écoliers tullistes, en nous donnant les moyens nécessaires pour mettre en œuvre les nouveaux rythmes scolaires ou en reprenant la cantine en régie municipale, mais la liste des engagements tenus ne s'arrête pas là. Globalement, nous avons été capables de répondre aux besoins des Tullistes tout en respectant les contraintes budgétaires. Bien sûr, énormément d'efforts ont dû être consentis par les élus et les services mais nous avons accompli notre tâche à force de volonté et grâce à l'attachement à notre ville et au principe de service public.

TULLE mag : *Comment Tulle va-t-elle évoluer d'ici la fin du mandat ?*

BERNARD COMBES : Elle sera résolument tournée vers le plaisir que l'on peut avoir à vivre dans notre cité. Nous nous attacherons à améliorer certains points de propreté urbaine et, pour cela, nous équiperons avec de nouveaux moyens humains et mécaniques le service concerné. Nous poursuivrons notre combat pour une dynamique commerciale nouvelle. D'importants projets immobiliers sont à l'étude comme dans la rue Jean-Jaurès où l'objectif est de déconstruire un immeuble vétuste pour le remplacer par un neuf. Le quartier de la gare bénéficiera lui aussi des investissements privés avec la création de logements et de bureaux qui viendront compléter l'offre du campus universitaire. Le projet de musée de la mémoire et des savoir-faire sera finalisé sous cette mandature. Nous venons de faire une offre financière à la Banque de France afin d'acquérir leurs locaux. Parallèlement, les services élaborent le projet scientifique et culturel.

Enfin, nous pourrions compter sur l'implication de Tulle agglo qui œuvre pour favoriser la dynamique et l'attractivité du territoire. Il existe une grande interaction entre nos deux collectivités et son rôle est décisif.

L'ensemble des projets que nous portons ou accompagnons n'a qu'un seul objectif : assurer un cadre de vie agréable, offrir des services et des équipements adaptés aux besoins de chacun. C'est notre feuille de route depuis 2014 et nous resterons fidèles à cet engagement de porter une ambition pour Tulle.

UNE VILLE BIENVEILLANTE

Au quotidien, la collectivité œuvre pour offrir à chaque enfant les mêmes chances de réussite. Que cela soit à travers les enseignements dispensés, l'élaboration d'un parcours culturel artistique ou encore la mise en place de rythmes scolaires adaptés. La reprise en régie de la restauration scolaire a permis d'améliorer la qualité des repas sans pour autant en augmenter le coût. Un vrai challenge pour les élus comme pour les services qui souhaitent maintenir ses améliorations et les faire progresser. « Pour cette fin de mandat, la Ville poursuivra ses efforts sur l'accueil dans les écoles, en particulier sur le temps périscolaire », souligne Laurent Siblot.

UNE VILLE OUVERTE

La dynamique culturelle et sportive déjà bien présente dans notre ville a été confortée avec le développement des sports de pleine nature (ex de la TBN), le renouvellement du label pour le Conservatoire et le lancement, la saison prochaine, de la Scène Nationale Tulle-Brive. Une réflexion concernant la création d'un musée autour des savoir-faire identitaires et des patrimoines est en cours. Ce projet permettra à la Ville de regrouper et de valoriser ses collections en un seul et même lieu.



- Le service propreté disposera prochainement d'une seconde balayeuse



◦ Le bâtiment de la Banque de France devrait abriter le musée des mémoires et des savoir-faire.



◦ Chaque premier samedi du mois, les élus tiennent un stand sur les marchés.

Tulle fait partie des collectivités responsables qui œuvrent pour rendre le meilleur service public malgré les contraintes

UNE VILLE RESPECTUEUSE

L'environnement est un enjeu au cœur de l'action municipale. De nombreux engagements ont été réalisés en matière d'économie d'énergies avec les changements de luminaires et une gestion raisonnée de l'éclairage public. Des pistes

cyclables, des zones de rencontres et une politique de stationnement repensée permettent d'encourager les nouvelles formes de mobilité et de contribuer à un meilleur cadre de vie. La reprise en régie du service des eaux a aussi été un enjeu majeur dans ce mandat. Ce choix de gestion permet à la ville de maîtriser directement cette ressource naturelle.

Pour finir, l'entretien des espaces publics et l'amélioration du cadre de vie seront une priorité en cette fin de mandat. Les élus et les services compétents ont établi un plan d'action visant à réorganiser les équipes d'intervention et à les doter de matériels modernes et performants pour plus d'efficacité.

LES INFOS EN PLUS

TULLE AGGLO INVESTIT POUR LE TERRITOIRE

Création de la Maison de santé, renaturation de la rivière Corrèze, modernisation de la déchetterie de Mulatet et du centre aquarécricatif, futur campus universitaire à Souilhac... la liste est longue et démontre le rôle majeur de cette collectivité aux côtés de la ville centre. Sur le plan économique, Tulle agglo participe à la réalisation et au maintien de zones d'activités sur Tulle ainsi qu'à différentes actions en faveur du commerce et de l'artisanat. Ces compétences mises au service de Tulle et de son territoire se sont étoffées au fil du mandat (dans le cadre de la loi ou de l'intérêt communautaire), exemple avec le transfert de l'assainissement. C'est un partenaire incontournable pour mener à bien les projets de demain.



UN CONCOURS DE PRÉCISION



Les pré-sélections régionales des 45ème Olympiades des Métiers consacrées au fraisage ont eu lieu au CFAI. L'occasion pour les jeunes d'aiguiser leurs savoir-faire sur des machines high-techs.



QUEL CIRQUE !



Les enfants du centre de loisirs du Chambon ont eu la chance d'assister au spectacle de la famille Bouglione au Cirque d'Hiver à Paris. Une sortie qu'ils ne sont pas prêts d'oublier ! (Photo A. Pachérie)

QUAND LES *Tullistes*



CITÉ DES MÉTIERS



Plusieurs exposants étaient présents à la salle de l'Auzelou pour faire découvrir de nombreux métiers et proposer différentes animations : entretiens individuels, démonstrations, aide à l'orientation...



LE BLEU EN HIVER



Le groupe Freaks et son violoniste Théo Ceccaldi (victoire du jazz 2017) ont participé à cette 13e édition. Un jazz plutôt décalé et une énergie communicative qui ont su conquérir la salle.

ils l'ont fait!



TOURNOI DES ROIS



Deux-cent enfants de Tulle, Bort-les-Orgues, Ussel et Egletons se sont retrouvés sur le tatami du dojo municipal. Un rassemblement sportif apprécié par les petits judokas.



ROCK'N VIREVIALLE



La maison de quartier a vibré début février aux sons des guitares. Une soirée tremplin pour le groupe Idolweiss comme pour les autres, issus des classes de musiques actuelles du Conservatoire de Tulle.

FONT VIBRER LEUR *ville*



EN GRANDE POMPE



La Commune Libre du Trech a inauguré début février ses nouveaux locaux, en présence de François Hollande, d'élus et de nombreux Escunlous tout de vert et de rouge vêtus.



PAUSE MUSICALE



Des musiciens du Conservatoire ont proposé un petit concert sur le pouce au 7 Collines durant la pause déjeuner. Une parenthèse musicale pour découvrir un instrument original : le cor.

Les rendez-vous

SAMEDI 3 MARS

VENDREDI 9 MARS

SAMEDI 10 MARS

SAMEDI 10 MARS

MARDI 13 MARS

JEUDI 15 MARS

VENDREDI 16 MARS

VENDREDI 16 MARS

SAMEDI 17 MARS

DIMANCHE 18 MARS

SAMEDI 24 MARS

DU 25 AU 30 MARS

DU 28 MARS AU 7 JANVIER

JEUDI 29 MARS

DU 4 AVRIL AU 26 MAI

DIMANCHE 8 AVRIL

CONCOURS DE BELOTE

20h30, école Clément-Chausson

SOIRÉE JEUX

20h, salle de réception du CCS • GRATUIT

EMISSION DE RADIO EN DIRECT

10h, Bram fm au théâtre des 7 collines • GRATUIT
bramfm.com

REPAS FARCIDURES

19h30, maison de quartier de Virevialle • 18€

CONSEIL MUNICIPAL

18h, salle des mariages • OUVERT À TOUS
www.agglo-tulle.fr

EMISSION DE RADIO EN DIRECT

18h30, Bram fm à la salle des Lendemains qui Chantent • GRATUIT
bramfm.com

8 MAI 1945 À TULLE

14h, projection d'une vidéo à la résidence de Nacre • GRATUIT
Réservations 05 55 26 26 24 ou 05 55 20 21 14

ALIBI

18h30, Théâtre des 7 collines • 5 € - 21€
www.septcollines.com

CHORALE NIGHT FEVER *

20H30, salle des Lendemains qui Chantent • PRIX LIBRE
deslendemainsquichantent.org

SEMI-MARATHON

10h, départ place Gambetta
www.tulleac.fr

PORTES OUVERTES DES CFA

8h30 à 12h30, CFA 13 Vents, CFA Bâtiment et CFAI

DE SMOLENSK À TULLE *

Exposition, maison de quartier de Virevialle • GRATUIT

INSTANTANÉS DE LA GRANDE GUERRE *

Exposition au musée des Armes • GRATUIT
www.agglo-tulle.fr

TORDRE

20 h 30, Théâtre des 7 collines • 5 € - 21€
www.septcollines.com

CULTIVONS LES BÉBÉS *

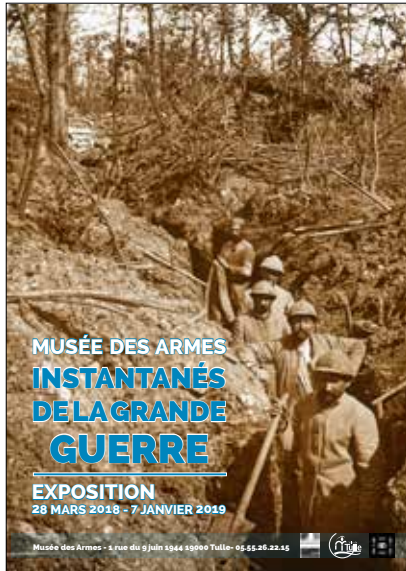
Biennale de la petite enfance, médiathèque Eric-Rohmer • GRATUIT
www.agglo-tulle.fr

TULLE BRIVE NATURE

www.latullebrivenature.fr

* INSTANTANÉS

DU 28 MARS AU 7 JANVIER 2019

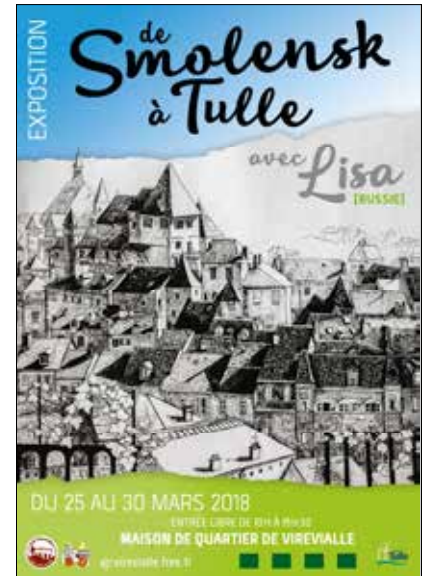


Les photographies exposées proviennent d'une donation privée de plaques de verre stéréoscopiques éditées après la Première Guerre mondiale. 36 clichés relatant des scènes de la vie quotidienne des soldats dans les tranchées.

Musée des armes, 1 rue du 9 juin 1944. Ouvert tous les jours de 14h à 18h sauf lundi et dimanche. Entrée libre.

DE SMOLENSK À TULLE

DU 25 AU 30 MARS

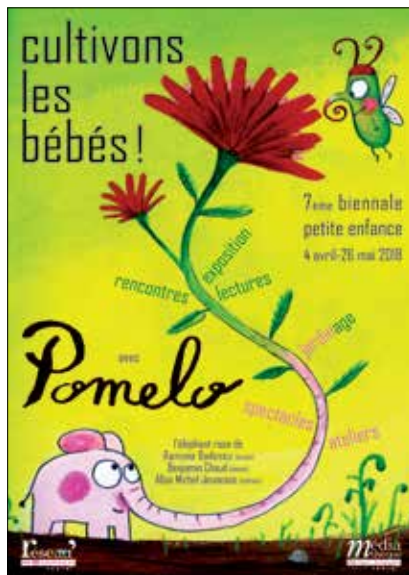


Cette exposition est organisée par le comité de jumelage Tulle- Smolensk et l'AJC Virevialle. Les œuvres présentées sont inspirées de paysages tulliste et corrézien immortalisés lors du séjour de Lisa, une jeune artiste de Smolensk. Une soirée festive aura lieu vendredi 30 mars (buffet sur inscriptions au 05 55 20 27 30).

Maison de quartier de Virevialle. Ouvert tous les jours de 10h à 19h30, entrée gratuite.

CULTIVONS LES BÉBÉS !

4 AVRIL AU 26 MAI



L'équipe de la médiathèque Éric-Rohmer se mobilise pour la 7^e édition de la biennale de la petite enfance. Cette année, le thème sera le jardin avec pour invité d'honneur l'illustrateur Benjamin Chaud et « Pomelo, l'éléphant rose ».

Médiathèque Éric-Rohmer avenue Winston Churchill. Ouvert lundi, mardi, jeudi de 14h à 18h, mercredi et samedi de 10h à 18h, vendredi 14h à 19h. Plus d'infos sur www.mediathèque.tulleagglo.fr

* CHORALE NIGHT FEVER

SAMEDI 17 MARS



La salle des Lendemain qui Chantent se transforme en véritable club disco. Au programme : On Dirait Une Chorale, le groupe Fight Never suivi d'un mix disco avec un DJ surprise. Pattes d'Eph', haut à paillettes et couleurs flashy sont les bienvenus !

20h30, salle des Lendemain qui Chantent, avenue du Lieutenant Colonel-Faro. Prix libre. plus d'infos 05 55 26 09 50 ou sur deslendemainquichantent.org

MAJORITÉ MUNICIPALE**FIERS DE NOTRE VILLE,
CONFIANTS EN SON AVENIR.**

Nous sommes fiers du niveau des services rendus à la population. Nous les avons maintenus et développés (reprise en régie de la restauration scolaire, de la gestion de l'eau, nouveau cinéma, plateforme accueil, réorganisation du CCAS), malgré les contraintes qui pèsent sur nos collectivités. Nous sommes confiants en leur avenir parce qu'ils montrent leur efficacité et que nous sommes en capacité de les moderniser.

Nous sommes fiers de notre patrimoine historique, urbain, sportif et culturel parce qu'il est vivant, au bénéfice de tous. Il façonne notre identité. Nous sommes confiants en son avenir parce que nous portons un projet urbain ambitieux, nous le valorisons, notamment par la réalisation d'un musée, désormais actée.

Nous sommes fiers de notre tissu associatif, de ces femmes et de ces hommes qui s'engagent bénévolement, et des équipements qui leur sont dédiés. Il s'agit d'un marqueur de notre ville. Nous sommes confiants dans la pérennité de leurs actions parce que nous les soutenons activement.

Nous sommes fiers de l'engagement de Tulle sur la question centrale de la protection de l'Environnement, ville souvent avant-gardiste sur ces sujets (zéro pesticide, usage raisonné de l'éclairage public, éco-pâturage, liaisons douces et bandes cyclables). Nous sommes confiants dans la poursuite et l'amplification de cette politique parce que les citoyens sont conscients de son impact sur la santé, le bien-être et le cadre de vie.

Nous sommes fiers de nos commerces et de nos marchés qui proposent des services de qualité et de proximité, en s'appuyant sur des savoir-faire reconnus. Nous sommes confiants en leur avenir : nous nous inscrivons dans le dispositif « Action Cœur de Ville » qui viendra renforcer ce tissu commercial.

Nous sommes fiers de la richesse et de la diversité de nos établissements d'enseignement secondaire et supérieur et de nos centres d'apprentissage. Nous sommes confiants en leur avenir : des liens se nouent entre eux à l'approche de la création d'un pôle universitaire où pourront se développer les nouvelles technologies, facteur de développement et d'attractivité de nos territoires.

Nous sommes fiers du partenariat que nous avons établi avec Tulle Agglo, dans une réflexion globale d'aménagement du territoire. Nous sommes confiants parce que l'Agglo, garante de l'équité territoriale, continuera d'accompagner nos projets.

Pour tout cela, oui, ensemble, nous sommes fiers et confiants.

**LES ÉLUS
DE LA MAJORITÉ**

OPPOSITION MUNICIPALE

En ce début d'année, les Elus de l'Opposition souhaiteraient attirer votre attention sur un fait divers survenu le 22 décembre dans notre cité et qui a été étrangement passé sous silence. Alors qu'elle revenait à son domicile à la nuit tombée, après avoir fait ses courses, une Tulliste résidant dans le quartier du Trech a été suivie par un inconnu. Celui-ci a essayé de s'introduire chez elle au moment où elle pénétrait dans son habitat. Cette dame âgée a réussi à repousser l'individu et à fermer sa porte d'entrée.

UNE AGRESSION D'UNE SAUVAGERIE INOUIË • A cet instant, son mari qui revenait de son garage demanda à l'individu ce qu'il désirait. En guise de réponse, l'octogénaire reçut un coup de poing au visage d'une rare violence. Tombé à terre, son agresseur tenta de l'étrangler. Les hurlements de l'épouse du vieil homme entamèrent la volonté de l'assaillant. Ce dernier lâcha prise. Puis avant de s'enfuir, il administra plusieurs coups de pied à la tête de l'homme inconscient allongé sur le sol.

NE RIEN VOIR. NE RIEN DIRE. NE RIEN ENTENDRE • La victime a été très rapidement prise en charge par les pompiers et hospitalisée durant 48 heures. Hématomes multiples au visage, fracture de la mâchoire, dents cassées, hématome crânien derrière l'œil droit avec le risque de perdre la vue. La police a interpellé un suspect qui a été relaxé faute de preuves. A ce jour, l'agresseur court toujours. Nous nous étonnons que ce fait divers n'ait pas été dénoncé par la majorité. Il faut croire que les mésaventures de deux octogénaires tranquilles résidant dans ce quartier depuis 35 ans n'intéressent personne. Chacun pourra réfléchir aux mobiles de ce silence.

LES CHASSEURS AUX AGUETS • Vous êtes nombreux à interpellier la société de chasse de Tulle pour témoigner des dégradations opérées par les sangliers depuis le début de l'année. Sur le canton de Tulle, l'action des chasseurs pour limiter la propagation de cette espèce est particulièrement délicate car les quadrupèdes évoluent dans des espaces périurbains multiples sur nos sept collines. Les agriculteurs et les particuliers ont souffert de ces passages réguliers.

UN ÉCOSYSTÈME DÉSÉQUILIBRÉ • La fédération de chasse préconise des battues préventives pour déloger les intrus évoluant dans les zones pavillonnaires. Mais souvent les chasseurs sont pris à partie par les riverains surpris par leur présence en si grand nombre. Parfois ils vont même jusqu'à appeler la police. Les chasseurs doivent bénéficier de notre reconnaissance. Les renards, les blaireaux, les sangliers pullulent autour de nos habitats. La société de chasse de Tulle a les moyens techniques de réguler leurs propagations afin de maintenir un écosystème stable. Ses membres doivent être l'objet de notre considération et la majorité municipale doit accompagner leurs actions en informant plus largement les Tullistes

**LES ÉLUS
DE L'OPPOSITION
TULLISTE**

Le saviez-vous ?

Vous organisez un évènement ? Une manifestation ? Des conférences ? Faites-le savoir grâce au panneau lumineux situé place Martial-Brigouleix et à l'agenda du site internet commun ville/agglo (réservés aux manifestations ayant lieu à Tulle et à caractère non commercial).



La mairie au quotidien

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR :
www.agglo-tulle.fr
ville de tulle - officiel

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Du lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Médiateur urbain

Vous rencontrez un problème de voisinage ? Didier Peuch, médiateur urbain est à votre disposition.

Ni avocat, ni juge, son rôle est de proposer des solutions et des compromis qui pourront apaiser et résoudre vos conflits.

didier.peuch@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 16

TULLE pratique



Un rendez-vous avec les élus ?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 93 ou 05 55 21 73 76

Mes poubelles

COLLECTE DES SACS JAUNES
Les emballages recyclables sont collectés le **mercredi matin**. Pensez à sortir vos sacs jaunes le mardi soir.

DÉCHETTERIE DE MULATET
Gratuite pour les particuliers. Ouverte du lundi au samedi, de 9 h à 12h et de 14 h à 18 h. Fermée le jeudi.

www.agglo-tulle.fr

Démarches en ligne

Acte de naissance, carte d'identité, passeport, livret de famille... de nombreux formulaires sont accessibles gratuitement sur le site de la ville. Aucun paiement n'est demandé pour ce type de demande, en cas de doute contacter le service Population :

etat.civil@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 00

TULLE mag

n° 130 - Mars 2018

Directeurs de la publication
Bernard Combes, maire et Émilie Boucheteil, conseillère municipale

Rédaction : Sophie Carlat et Flavie Favarcq

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Création de la maquette
Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

Impression : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 11 000 exemplaires
Dépôt légal : mars 2018

BRIVE



la TULLE BRIVE NATURE

PROFESSIONNEL Sport



LIMOUSIN



8^{ème} édition AVRIL 2018

RANDO PEDESTRE

11, 20 & 31 km

PARCOURS CYCLO

40 & 90 km

PARCOURS VTT

33 & 67 km

TRAIL

10 km 22 km 35 km

L'ÉVÉNEMENT SPORTIF CORRÉZIEN EST DE RETOUR !

QUEL DÉFI RELEVEZ-VOUS CETTE ANNÉE ?

Courez collectif...
Relevez le défi en équipe !

TRAIL support du CHAMPIONNAT DE FRANCE ENTREPRISE

renseignements et inscriptions :



www.latullebrivenature.fr

